

Ioannis SARMAS

conseiller maître à la Cour des comptes hellénique

Né à Còs (Grèce) en 1957, marié, deux enfants.

Diplômé de droit de l'Université d'Athènes (1979). Titulaire des diplômes d'études approfondies en finances publiques (1985), droit public (1984) et droit pénal (1981) de l'Université de Paris II. Docteur d'Etat en droit (1985).

Auditeur au Conseil d'Etat (1987), nommé, en 1993, conseiller référendaire à la Cour des comptes, puis promu au rang de conseiller maître en 1998. Il fut membre de la VI chambre de la Cour, compétente en matière du contrôle des contrats publics.

Il a exercé les fonctions d'auditeur à l'assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (1997, 1998). En 1997, il a participé au contrôle externe des comptes des Nations Unis. Il a présidé les conférences du Collège des auditeurs de l'O.T.A.N. et de l'Organisation européenne des Institutions suprêmes d'audit (2001). Il enseigne le droit communautaire et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme à l'Ecole nationale de la magistrature ainsi que les finances publiques à l'Ecole nationale de l'administration. Membre du comité central d'élaboration des textes législatifs depuis 1998.

Parmi ses publications, trois livres consacrés à l'étude de la jurisprudence du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour européenne des droits de l'homme, des articles parus dans de revues spécialisées sur les compétences et les techniques de la Cour des comptes, ainsi que des études juridiques parues dans des mélanges ou des périodiques.

Il préside, depuis 1999, la IV section de la Cour, chargée de l'audit des dépenses publiques financées par de fonds communautaires.
